

INTÉGRATION DES IMMIGRÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Un actif sur dix en France (hors Mayotte) est immigré. Leur taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des actifs non immigrés. Les caractéristiques sociodémographiques de la population active immigrée, notamment en termes de niveau de diplôme ou de catégorie socioprofessionnelle la rendent plus fragile face au risque de chômage. Les actifs immigrés sont en particulier plus souvent non diplômés et ouvriers que les autres actifs. Mais ces caractéristiques n'expliquent que la moitié de l'écart des taux de chômage entre immigrés et non-immigrés. Il semble donc que le statut d'immigré, à structures égales, renforce le risque de chômage.

DSED

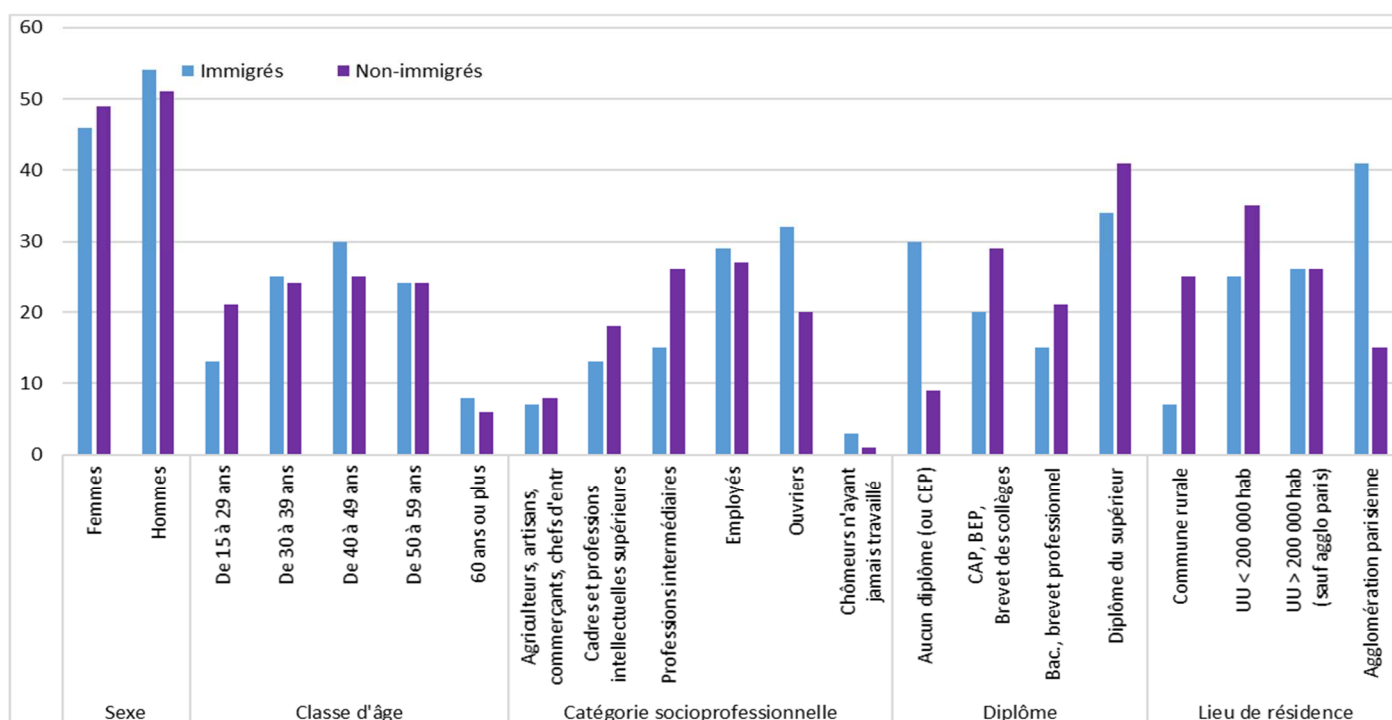
En 2018, en France (hors Mayotte), la population active (**Définitions**) regroupe 29,8 millions de personnes de 15 ans ou plus. Parmi elles, 10,6 % sont des immigrés (**Définitions**).

La population active immigrée a des caractéristiques socio-démographiques différentes de celles des actifs non immigrés (**Figure 1**).

Près d'un actif immigré sur trois n'a pas de diplôme contre moins d'un sur dix pour les actifs non immigrés. En ajoutant les personnes diplômées de niveau inférieur au baccalauréat, on atteint la moitié de la population active immigrée et 38 % des actifs non immigrés. A l'inverse, un tiers des actifs immigrés a un diplôme de l'enseignement supérieur, nettement moins que pour les actifs non immigrés (41 %).

La catégorie professionnelle est fortement liée au niveau de diplôme, pour les immigrés comme pour le reste de la population [1]. Les ouvriers sont ainsi beaucoup plus nombreux parmi les actifs immigrés (32 %) que les non-immigrés (20 %) tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures (13 % des actifs immigrés, 18 % des actifs non immigrés) ainsi que les professions intermédiaires

1 Caractéristiques socio-démographiques des populations actives immigrée et non immigrée



Champ : Population active de 15 ans ou plus au sens du BIT. France entière (hors Mayotte).

Notes : UU : unité urbaine. Les « non-renseignés » n'apparaissent pas sur la figure.

Source : EEC 2018, Insee.

(respectivement 15 % et 26 %) sont moins fréquents parmi les immigrés. En ce qui concerne les secteurs d'activité, le secteur tertiaire est largement prédominant quel que soit le lien à la migration (environ trois personnes sur quatre). Les écarts les plus marqués concernent l'industrie où la part des actifs non immigrés est plus forte (13 %) que celle des immigrés (8 %), et la construction où se trouvent à l'inverse 10 % des actifs immigrés et 6 % des non-immigrés.

En termes de répartition sur le territoire, les actifs immigrés sont très peu installés dans les petites communes de moins de 20 000 habitants (16 % d'entre eux, contre 43 % des actifs non immigrés) mais l'agglomération parisienne constitue pour eux un pôle d'attraction fort (41 % des actifs immigrés et 15 % des non-immigrés). Ils vivent également nettement plus souvent dans les zones urbaines sensibles (**Définitions**) (respectivement 16 % et 4 %).

Des taux d'activité différents selon les caractéristiques sociodémographiques

Le taux d'activité qui mesure la part des personnes en emploi ou au chômage dans la population âgée de 15 ans ou plus (**Définitions**), est identique quel que soit le lien à la migration : 55,8 % des immigrés et des non-immigrés de cette tranche d'âge sont présents sur le marché du travail. Ce constat d'ensemble recouvre néanmoins des situations diverses selon les caractéristiques sociodémographiques (**Figure 2**).

Le taux d'activité des femmes immigrées est ainsi inférieur à celui des autres femmes de plus de 3 points, tandis que les hommes immigrés ont un taux d'activité plus élevé que les hommes non immigrés (+3,8 points).

2 Taux d'activité et taux de chômage des immigrés et non-immigrés

| | Taux d'activité (%) | | Taux de chômage (%) | |
|---|---------------------|--------------|---------------------|--------------|
| | Immigrés | Non-immigrés | Immigrés | Non-immigrés |
| Sexe | | | | |
| Femmes | 48,8 | 52,0 | 16,4 | 8,3 |
| Hommes | 63,8 | 60,0 | 14,3 | 8,4 |
| Classe d'âge | | | | |
| De 15 à 29 ans | 52,7 | 53,6 | 22,4 | 16,1 |
| De 30 à 39 ans | 73,9 | 89,8 | 15,7 | 7,5 |
| De 40 à 49 ans | 79,6 | 90,9 | 15,4 | 5,7 |
| De 50 à 59 ans | 75,4 | 82,5 | 11,9 | 5,8 |
| 60 ans ou plus | 15,4 | 10,0 | 12,3 | 5,3 |
| Catégorie socioprofessionnelle | | | | |
| Agriculteurs exploitants | 32,6 | 40,9 | 7,1 | 0,9 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 62,8 | 57,1 | 8,2 | 3,4 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 74,5 | 70,1 | 6,1 | 3,2 |
| Professions intermédiaires | 70,1 | 67,4 | 10,3 | 4,8 |
| Employés | 65,2 | 59,9 | 14,1 | 9,4 |
| Ouvriers | 59,8 | 58,9 | 17,4 | 11,7 |
| Diplôme | | | | |
| Aucun diplôme (ou CEP) | 40,7 | 26,7 | 18,3 | 16,4 |
| CAP, BEP, Brevet des collèges | 61,8 | 50,3 | 16,0 | 10,2 |
| Bac. ou brevet professionnel | 62,9 | 61,6 | 17,9 | 8,8 |
| Diplôme du supérieur | 71,4 | 77,2 | 11,1 | 4,9 |
| Lieu de résidence | | | | |
| Commune rurale | 49,0 | 56,8 | 7,9 | 5,8 |
| UU de moins de 20 000 hab | 49,2 | 54,9 | 13,2 | 8,1 |
| UU de 20 000 à moins de 200 000 hab | 52,1 | 51,5 | 15,8 | 10,1 |
| UU de 20 000 à moins de 200 000 hab ZUS | 41,3 | 44,1 | 25,9 | 23,8 |
| UU de 200 000 hab ou plus (sauf agglo parisienne) | 54,2 | 56,7 | 17,9 | 9,1 |
| UU de 200 000 hab ou plus (sauf agglo parisienne) ZUS | 46,7 | 48,6 | 26,8 | 18,4 |
| Agglomération parisienne | 66,4 | 61,4 | 12,0 | 7,0 |
| Agglomération parisienne ZUS | 60,5 | 57,3 | 20,5 | 16,7 |
| Nationalité | | | | |
| Français | 57,4 | 55,8 | 12,5 | 8,3 |
| Etrangers dont : | 54,9 | | 16,9 | |
| Etrangers de l'Union européenne à 28 | 56,2 | | 8,6 | |
| Etrangers hors Union européenne à 28 | 54,3 | | 21,3 | |
| Pays de naissance | | | | |
| Europe du Sud | 46,2 | | 6,9 | |
| Autres pays d'Europe | 55,5 | | 12,4 | |
| Maghreb | 52,5 | | 19,9 | |
| Afrique hors Maghreb | 70,7 | | 18,8 | |
| Vietnam, Cambodge, Laos | 58,6 | | 8,4 | |
| Autres pays d'Asie | 60,9 | | 17,3 | |
| Amérique et Océanie | 59,4 | | 14,9 | |
| Ensemble | 55,8 | 55,8 | 15,3 | 8,3 |

Champ : Population active de 15 ans ou plus au sens du BIT. France entière (hors Mayotte).

Notes: UU : unité urbaine. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé (pour la catégorie socioprofessionnelle) n'apparaissent pas sur la figure.

Source : EEC 2018, Insee.

INTÉGRATION DES IMMIGRÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Comme pour l'ensemble de la population, le taux d'activité des immigrés selon le diplôme suit un gradient positif des « sans diplôme » jusqu'aux « diplômés de l'enseignement supérieur ». Mais l'écart de taux d'activité entre ces extrêmes est nettement moins marqué pour les immigrés (30,7 points contre 50,5 points pour les non-immigrés) car leur taux d'activité est plus élevé que celui des non-immigrés pour les non-diplômés, et moins élevé pour les plus diplômés. Les immigrés sans diplôme sont beaucoup plus souvent actifs que les non-immigrés (40,7 % pour les premiers, 26,7 % pour les seconds). En effet, la population non immigrée sans diplôme a une plus forte proportion d'inactifs, jeunes de plus de 15 ans qui font des études ou re-traités, que les immigrés sans diplôme. A l'inverse, le taux d'activité des diplômés de l'enseignement supérieur est plus bas chez les immigrés que chez les autres, en particulier en ce qui concerne les femmes (66,6 % immigrées, 76,1 % pour les non-immigrées).

Parmi les immigrés, les personnes nées dans un pays d'Afrique hors Maghreb sont nettement plus souvent actives que celles des autres origines (70,7 %, soit au moins 10 points de plus que les autres origines). A l'inverse, celles nées

dans les pays de l'Europe du sud, correspondant à des migrations plus anciennes (Italie, Espagne, Portugal), sont peu actives (46,2 %) notamment car plus âgées.

Un accès à l'emploi plus difficile pour les non-européens

En 2018, le taux de chômage (**Définitions**) en France (hors Mayotte) s'élève à 9,1 %. Les immigrés sont beaucoup plus touchés que le reste des actifs, leur taux de chômage atteint 15,3 %, soit près de deux fois plus que celui des non-immigrés (8,3 %) (**Figure 2**). L'écart est plus marqué encore pour les femmes et les personnes âgées de 40 à 49 ans. Le taux de chômage des immigrées atteint 16,4 %, contre 8,3 % pour les non-immigrées. Celui des immigrés quadragénaires est de 15,4 % alors que les autres actifs de la même génération ne sont que 5,7 % à être au chômage.

Le diplôme apparaît aussi moins protecteur vis-à-vis du chômage pour les personnes immigrées : le taux de chômage des deux populations est proche pour les personnes sans diplôme (18,3 % pour les immigrés, 16,4 % pour les autres), tandis qu'il est plus de deux fois plus élevé pour les diplômés immigrés de l'enseignement supérieur (11,1 %) que pour les non-immigrés (4,9 %).

Parmi les actifs immigrés, les personnes d'une nationalité étrangère à l'Union européenne sont nettement plus souvent au chômage (21,3 %) que les autres [2]. Il en est de même, quoi que dans une moindre mesure, des immigrés nés au Maghreb ou dans le reste de l'Afrique (19 %) [3]. A l'inverse, ceux qui sont nés en Europe du sud ont un taux de chômage relativement bas (6,9 %), inférieur même à celui des non-immigrés (8,3 %). Le taux de chômage des immigrés qui ont acquis la nationalité française (12,5 %) se situe à mi-chemin entre celui des autres immigrés (16,9 %) et celui des non-immigrés.

Des effets de structure, qui n'expliquent pas tout

Le chômage plus élevé des immigrés s'explique en grande partie par des effets de structure. Leurs caractéristiques socio-démographiques ne sont pas les mêmes que celles des non-immigrés (**Figure 1**) et ils se trouvent plus souvent dans les catégories les plus exposées au chômage. La structure des catégories socio-professionnelles par exemple, avec une part élevée d'ouvriers et relativement peu de cadres chez les immigrés comparés aux non-immigrés, est un des éléments qui expliquent que le taux de chômage des premiers soit globalement supérieur à celui des seconds.

3 Taux de chômage observés et « attendus » des immigrés

| | Non-immigrés (Taux observé) | Immigrés (Taux observé) | Immigrés (Taux attendu par le modèle) | Ecart total (en points) | Ecart expliqué (en points) | Ecart non expliqué (en points) |
|-----------------|--------------------------------|----------------------------|---|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| | (1) | (2) | (3) | (2) - (1) | (3) - (1) | (2) - (3) |
| Ensemble | 8,3 % | 15,3 % | 11,9 % | 7,0 | 3,6 | 3,4 |
| Hommes | 8,3 % | 16,4 % | 12,0 % | 8,1 | 3,7 | 4,4 |
| Femmes | 8,4 % | 14,3 % | 12,0 % | 5,9 | 3,6 | 2,3 |

Champ : Champ : Population active de 15 ans ou plus au sens du BIT (Bureau International du Travail). France entière (hors Mayotte).

Lecture : 8,3 % des actifs non immigrés sont au chômage (1) contre 15,3 % des actifs immigrés (2). En tenant compte des différences socio-démographiques, cette proportion serait de 11,9 % pour les immigrés (3). Cela induit un écart total de 7,0 points (2-1), dont 3,6 points (3-1) sont expliqués par les caractéristiques socio-démographiques et 3,4 points (2-3) restent inexpliqués par le modèle.

Source : EEC 2018, Insee.

Il est possible de mesurer l'impact de ces différences de structure (par sexe, âge, diplôme, CSP, secteur d'activité, lieu de résidence) en modélisant une probabilité d'être au chômage des immigrés (taux de chômage prédit), les non-immigrés servant de groupe de référence. Pour cela, on estime le taux de chômage qu'auraient les immigrés si, à caractéristiques sociodémographiques identiques, ils avaient la même probabilité de chômage que les non-immigrés.

L'écart entre ce taux de chômage attendu pour les immigrés et celui observé pour les non-immigrés est issu des différences sociodémographiques des deux populations. Cet écart expliqué est ainsi de 3,6 points sur les 7 points d'écart total entre taux de chômage des immigrés et des non-immigrés (**Figure 3**). Au-delà de cet effet de structure, il reste donc un écart de 3,4 points, lié à d'autres facteurs non inclus dans la modélisation, dont le statut d'immigré lui-même.

Il semble que le statut d'immigré augmente plus le risque de chômage pour les femmes que pour les hommes. Non seulement les femmes immigrées ont un taux de chômage nettement supérieur à celui des non-immigrées (+8,1 points), mais les effets de structure (3,7 points), qui concernent surtout la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité, expliquent moins de la moitié de cet écart. Il reste donc 4,4 points non expliqués, et donc dus au statut d'immigrée et à d'autres facteurs qui ne se trouvent pas dans le modèle.

Les hommes immigrés présentent un écart de taux de chômage avec les non-immigrés moins important (+5,9 points) et principalement lié aux caractéristiques en termes de diplômes et de lieux de résidence. La partie de l'écart qui reste inexpliquée par le modèle est moindre (2,3 points), ce qui peut laisser penser que le statut d'immigré aurait moins d'impact sur le chômage pour les hommes que pour les femmes.

Définitions

Chômeur : un chômeur, au sens du Bureau International du Travail (BIT), est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

—> être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence,

—> être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,

—> avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Immigré : personne résidant en France et née étrangère dans un pays étranger.

Population active : la population active regroupe la population en emploi (population active occupée) et les chômeurs.

Taux d'activité : c'est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Dans la présente étude, elle porte sur la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active.

Zones urbaines sensibles : les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

Source utilisée

L'enquête emploi en continu (EEC) de l'Insee fournit une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Les personnes interrogées vivent en France (hors Mayotte) en logement ordinaire et ont 15 ans ou plus. L'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année. Un même logement est interrogé six fois (les différentes vagues étant espacées exactement d'un trimestre). Dans cette étude, les analyses sont effectuées sur la population active de l'EEC 2018. La taille de l'échantillon de la population active est de 217 705 individus.

Pour en savoir plus

[1] Hajji I., « Catégorie socioprofessionnelles des immigrés et des descendants d'immigrés », *Infos Migrations* n° 99, juillet 2020.

[2] Point de contact français du réseau européen des migrations, « L'intégration des ressortissants de pays tiers sur le marché du travail en France », *Étude*, août 2018.

[3] Athari E., Brinbaum Y., Lê J., « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire ». In Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, juillet 2019.